



5

QUOTIDIEN  
PARTAGÉ  
ET RÈGLES DU JEU



Nous sommes heureux d'habiter proches et de se retrouver pour des activités, des repas et des fêtes.

Et quand il y a des problèmes, nous en discutons chaque fois que nécessaire.

## 5. QUOTIDIEN PARTAGÉ ET RÈGLES DU JEU

**Les occasions de rencontre et de collaboration avant l’emménagement aux Sureaux ont été précieuses pour aborder au mieux l’étape de la vie sur place. Les activités liées au jardin, par exemple, ont poussé chacune et chacun à faire vraiment connaissance, à s’apprécier et à se familiariser avec la prise en charge de biens communs. Les moments de ce type ont amené les personnes présentes à dépasser leurs appréhensions éventuelles et les ont, en quelque sorte, aidées à s’approprier réciproquement. Ces expériences – hautement positives – ont permis aux uns et aux autres de s’installer aux Sureaux en bénéficiant d’un vivre ensemble déjà amorcé.**

### L’INSTALLATION, LES PERSONNES ET LES ESPACES COMMUNS

Les habitantes et habitants emménagent en mars 2021. 35 personnes sont logées par la Codha et 12 par la fondation Ensemble : des familles avec enfants et adolescents, des couples et des personnes seules, dont plusieurs retraitées et retraités. Le moment tombe durant le second confinement Covid. Chacune et chacun s’installe et s’approprie son logement – la vie collective restant encore réduite au minimum.

C’est donc à fin avril, avec le retour à la normale, que débute véritablement le vivre

ensemble. Les Sureaux peuvent s’ouvrir aux interactions, tant à l’interne qu’à l’externe. Dès lors, les espaces communs, lieux privilégiés de sociabilité, vont prendre toute leur importance. Susceptibles d’accueillir et réunir des publics variés, ils constituent un levier incontournable en matière de participation sociale. Pour autant que l’intérêt soit là, le tissage des liens peut s’étendre.

Mais quels sont ces publics variés ? En dehors des habitantes et habitants, il y a d’abord celles et ceux qui travaillent sur place : le personnel d’Ensemble et le coordinateur d’immeuble engagé en commun par la Codha et Ensemble. Rappelons que ce coordinateur s’occupe non seulement du maintien des bâtiments et des éventuelles questions de

voisinage, mais qu’il peut aussi offrir son appui pour la gestion associative de l’habitat. Ensuite viennent les visiteurs : il peut s’agir de relations familiales, de camarades d’école des enfants, d’invités, d’amies et amis de passage, ainsi que de personnes venant juste aux Sureaux pour une activité ou un service spécifique. Par exemple des bénéficiaires d’Ensemble venant de l’extérieur pour un atelier d’activité, ou des personnes du voisinage intéressées par les repas proposés chaque jour de la semaine par la cuisine professionnelle. Enfin, restent les personnes du quartier, qu’on peut croiser sur le cheminement piétonnier public passant entre les deux immeubles.

### L’APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN

Avec la vie sur place, les interactions spontanées se multiplient. L’inattendu et la mécompréhension peuvent brouiller la communication, voire créer des situations problématiques, notamment au sein du triangle constitué par les bénéficiaires d’Ensemble, les

équipes d’accompagnement et les membres Codha. Dès lors, comment l’apprentissage du vivre ensemble se présente-t-il en ce qui concerne les enjeux et surprises du quotidien ?

En 2020, un atelier avait abordé la question par le biais d’un scénario fictif. Il est 14h00. La famille Dupont, membre de la Codha, est prête à partir à la piscine. Elle sonne à l’appartement voisin géré par Ensemble. *Bonjour, on vient chercher Marc pour l’emmener à la piscine, il a dit aux enfants qu’il aimerait bien venir avec nous.* L’éducateur de permanence n’est pas du tout au courant. Que faire ? Laisser Marc partir à la piscine avec les voisins ? Qui est responsable s’il se passe quelque chose ? La mise en discussion du scénario éclaire le cadre concernant les bénéficiaires d’Ensemble. En l’occurrence : dans la situation postulée, la famille Dupont ne pourrait pas prendre Marc à la piscine sans avoir au préalable organisé l’événement avec l’équipe éducative. L’exemple révèle les enjeux de sécurité et de responsabilité, ainsi que les limites à considérer selon les circonstances (HETS 2022-2). Pour Ensemble comme pour tous les prestataires du secteur du handicap,

le défi va toutefois au-delà de la sécurité à assurer aux bénéficiaires. Par l’autonomisation et la participation sociale des personnes vivant avec un handicap, il s’agit de favoriser véritablement l’expression des droits fondamentaux que la société leur reconnaît comme à tout autre citoyen ou citoyen.

Avant l’emménagement, l’apprentissage du vivre ensemble avait été en partie bousculé par la Covid : suppression d’ateliers, report de la création de l’association des habitantes et habitants, etc. Lors du démarrage de la vie aux Sureaux, un certain nombre de questions sont donc encore en suspens. Se souvenant de cette période, un habitant de la Codha évoque les bébés nageurs – ces nourrissons qu’on immerge en piscine et qui se mettent à nager de manière réflexe. *On a débarqué là, on a été jetés dans l’eau du bain à devoir prendre des décisions. Comment on partage ce lieu qui est un espace commun ? Qui décide de quoi comment ? Comment on s’y prend ? Alors on essaye de trouver ou de construire des repères pour avancer, pour avoir un minimum de compréhension de ce qu’on vit. Et c’est dans cette perspective que différents groupes de travail se sont constitués.*

### L’ASSOCIATION ET LE DÉFI DE L’INCLUSIVITÉ

L’association des habitantes, habitants, utilisatrices et utilisateurs des Sureaux se constitue le 29 juin 2021. Sa mission et ses modalités de fonctionnement sont ambitieuses. Il s’agit de mettre en œuvre une vie associative inclusive, de favoriser des liens et bons rapports avec le voisinage et le quartier, de participer à la gestion des immeubles et de créer et gérer les activités nécessaires à la réalisation de ces buts. Toutes et tous, dont les enfants, peuvent être membres. Les statuts sont disponibles dans une version « FALC », c’est-à-dire Facile à Lire et à Comprendre. Et le comité se compose à la fois de membres de la Codha et de bénéficiaires d’Ensemble. Ces derniers doivent donc pouvoir participer aux discussions, aux élections, aux décisions, et doivent aussi pouvoir soumettre des solutions ou proposer des initiatives.

Pour les bénéficiaires, s’impliquer dans le comité d’une association constitue une expérience nouvelle. En raison du caractère assez formalisé des

interactions dans ce contexte, leur accompagnement est particulièrement important. La première séance du comité élu en témoigne clairement : en plus des membres du comité, dont deux bénéficiaires d’Ensemble, plusieurs personnes non élues sont présentes afin d’aider à leur participation active et à leur bonne compréhension des points à discuter. Ce jour-là, les personnes en appui sont le médiateur attaché à la démarche participative, le coordinateur d’immeubles, un éducateur d’Ensemble, ainsi qu’une membre de la direction de la fondation. Les soutiens apportés consistent en reformulations, en clarifications des informations et des positionnements, et en rappel des besoins des bénéficiaires (HETS 2022-1).

L’engagement au sein du comité représente un effort important pour les deux bénéficiaires qui y siègent. À leur propos, une observatrice externe relève qu’ils semblent un peu fatigués de cette fonction malgré les soutiens qui leur sont proposés (HETS 2022-2). Deux autres membres du comité, une habitante et un habitant Codha, parlent aussi de fatigue pour certains moments qu’ils traversent.

Des moments qu’ils mettent en rapport avec la situation d’apprentissage – parfois démotivante, souvent exigeante – qui est le propre du projet d’inclusion mis en œuvre aux Sureaux.

L’adhésion à ce projet d’inclusion, le goût et l’envie d’apprendre, la curiosité à l’égard de l’autre, la satisfaction ou la fierté se retrouvent néanmoins de manière récurrente dans les témoignages des habitantes et habitants, tant chez les membres Codha que chez les bénéficiaires d’Ensemble. L’inclusion devient réalité ; le risque pris par la Codha et la fondation Ensemble s’avère payant !

### QUELQUES REPÈRES

#### Personnel d’Ensemble

- Les collaboratrices et collaborateurs des équipes socioéducatives
- Les coordinatrices pédagogique et de secteur
- La direction porteuse du projet

#### Groupes de travail chapeautés par l’association

- Prises de décision ; aménagements extérieurs ; jardin ; vie associative ; salle commune (usages, mode d’emploi, suivi) ; outils de communication ; conciergerie ; compost ; biodiversité ; buanderie ; vélos ; etc.

#### Documents (cf. chapitre 6 : Documents consultables)

- Les statuts de l’association en version standard et en version FALC
- L’affiche « Chemins d’activités » précisant comment procéder pour impulser une activité en commun
- Le règlement de la salle commune

